

LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

AMBERIEU EN BUGEY

- o 14 888 habitants au 1^{er} janvier 2016
- o 3^{ème} Ville du Département de l'Ain
- o Membre de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

I – EFFETS INDUITS PAR LES DECISIONS RESULTANT DES ORIENTATIONS 2015

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Augmentation de 9 % de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties portant ainsi le taux communal à 21.36 %.

- Les impositions 2015, compte tenu, d'une part, d'une augmentation des bases d'environ 4 % et, d'autre part, de la modification du taux de la T.F., ont engendré une recette supplémentaire de 526 820 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Même s'il reste quelques écritures à réaliser sur l'exercice 2015, les dépenses de fonctionnement sont passées de 14 880 980 € en 2014 à 14 230 500 € en 2015 ce qui représente une baisse d'environ 4.3 %.

LIBELLE	2014	2015	%
Charges à caractère général	3 358 670	3 242 000	-3.45 %
Frais de personnel	7 336 233	7 276 648	-0.81 %
Charges de gestion courante	2 268 457	2 445 221	+7.79 %
Charges financières	633 170	574 620	-9.25 %

L'augmentation du chapitre des charges de gestion courante est principalement due à la subvention versée par la ville au CCAS : 100 000 € en 2015 pour 39 000 € en 2014. Dans ce même chapitre, il est important de souligner que la participation de la commune à l'exploitation du Centre Nautique pèse considérablement sur le budget de fonctionnement, car elle représente un montant annuel de presque **700 000 €**.

Rappelons que le personnel a consenti un effort sur ses avantages sociaux pour cette année 2015.

II – EFFETS RESULTANT DES DECISIONS DE L'ETAT

- La D.G.F., suite au désengagement de l'Etat, a connu en 2015 une baisse de **12.79 %** soit une perte de recette de **262 000 €**.

Pour mémoire ci-dessous le récapitulatif de la perte de la D.G.F. de 2014 à 2017, soit environ **891 000 € cumulés**.

- En parallèle la contribution de la commune au Fonds de Péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales est passée en 2015 de **94 304 €** à **131 400 €**. (*il est à noter que cette dépense va croître en 2016 de 27 %*.)

III – ORIENTATIONS 2016

Les communes participent au redressement des comptes publics depuis 2014 par le biais de la baisse des dotations. L'année 2016 ne fera pas exception. Le cumul successif de ces baisses, engendrant une perte de recettes in fine d'environ 1 000 000 d'euros sur 4 exercices, et l'obligation de réaliser des travaux d'accessibilité conformément à l'Ad'AP, sur les 6 années à venir, d'un montant global de 2 000 000 d'euros constituent un réel défi pour les finances communales.

Ceci implique la réalisation d'efforts contraignants. Les dépenses de fonctionnement feront l'objet d'une attention particulière.

En 2013, une hausse des charges réelles de fonctionnement, supérieure à celle des produits réels avait entraîné une baisse significative de la capacité d'autofinancement de la commune et ne permettait plus de financer le remboursement en capital de la dette. Par ailleurs, l'encours de la dette était en forte augmentation depuis 2010.

Une gestion drastique des dépenses de fonctionnement et l'absence de recours à l'emprunt en 2014 et 2015, ont permis de ne pas aggraver la situation de la commune. Mais nous devons néanmoins continuer à maîtriser et baisser les dépenses tout en épargnant les plus stratégiques.

1 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a) - FISCALITE

Les taux appliqués sur notre commune restent inférieurs à ceux fixés par les collectivités de la même strate. Mais, pour autant, l'objectif de cette année 2016 est de ne pas augmenter les impôts locaux afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages. En effet, le levier fiscal ne doit pas être systématiquement utilisé.

Malgré tout, nous vous devons un discours de vérité. Sachez que nous serons amenés si les dotations continuent à « *fondre comme neige au soleil* » à augmenter la taxe d'habitation.

b) - AUTRES RECETTES

Pour ce qui est des autres recettes de fonctionnement, il convient de souligner qu'il a été décidé de ne pas revoir à la hausse les divers tarifs communaux (droits de place, locations de salles, taxis,)

2 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

a) - CHARGES DE PERSONNEL

Concernant les charges liées au personnel sur l'année 2015, il est à noter que la masse salariale s'est élevée à **7 276 648 €** soit une baisse de 0.81 % par rapport à l'exercice 2014 (7 336 233 €).

Le nombre d'agents au 31 décembre 2015 était de 222, représentant 187 équivalent temps plein (E .T.P.).

Rappel : au 31 décembre 2014, on comptait 220 agents pour 184 E.T.P.

b) - SUBVENTIONS

La vie associative ambarroise sera cette année mise à contribution. En effet, les crédits affectés aux subventions subiront une baisse de l'ordre de 10 %, à l'exception des associations caritatives.

Malgré l'importance et le rôle des bénévoles au sein des diverses associations, représentant la richesse sociale et le dynamisme de notre commune, et après l'effort demandé à la population ambarroise à travers l'augmentation des impôts, l'effort demandé au personnel territorial, il est apparu nécessaire de solliciter les associations et de leur demander d'être solidaires.

c) AUTRES DEPENSES

Il est proposé les inscriptions suivantes :

- Entretien des bâtiments, afin de maintenir le patrimoine bâti : **200 000 €**.
- Eclairage public : entretien des réseaux dans le cadre du marché à bons de commande : **180 000 €**
- Voirie : entretien dans le cadre du marché à bons de commande, signalisation horizontale, places pour les personnes à mobilité réduite à mettre en conformité : **260 000 €**
- Etudes pour la mise en accessibilité des écoles (dont les travaux seront à réaliser en 2017) : **187 000 €**
- Maintien de la réservation des berceaux dans la structure multi accueil « Les P tits Mômes » : **48 000 €**
- Fonds de Péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales : **166 000 €**
- Contribution au SDIS (augmentation de 1.3 %) : **227 100 €**.
- Allocation Vétérans (sapeurs pompiers) : **41 000 €**
- Contribution au Syndicat Mixte du Centre Nautique : **700 000 €**
- Intérêts de la dette : **521 000 €**

La ville poursuit son soutien financier aux projets déposés par les associations dans le cadre de la politique de la ville : **25 000 €**

3 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

a) - LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2016, l'encours de la dette communale s'élève à 13 229 378 €.

L'absence de recours à l'emprunt au cours de ces deux dernières années, a permis d'améliorer la situation financière de la commune.

Pour mémoire l'encours de la dette par habitant s'établit comme suit :

2013		2014		2015	2016
AMBERIEU	Même strate	AMBERIEU	Même strate	AMBERIEU	AMBERIEU
1 108 €	964 €	1 006 €	958 €	994 €	889 €

b) F.C.T.V.A.

Le ralentissement des investissements imposé par la situation financière de la commune a pour conséquence une baisse importante du F.C.T.V.A. En effet, en 2016, cette recette portera sur les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2014. C'est ainsi qu'elle est estimée à **367 000 €** pour une recette encaissée en 2015 de **810 000 €**.

c) - CESSIONS

Les cessions ayant fait l'objet de délibérations par le conseil municipal, et dont la réalisation est certaine, représentent une recette pour 2016 de **892 000 €**.

Principales cessions :

- Opération « Bouygues » avenue De Lattre de Tassigny 304 803 €
- Pavillon du tourisme 240 000 €
- Terrain le Pubble – SARL JFG 205 600 €

d) - TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Equipement représente une inscription s'élevant à 300 000 €. Même si 2015 a vu cette recette s'élever à 466 000 €, il convient de rester prudent.

4 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles concerneront les crédits reportés, d'un montant total de 472 050 €, pour des opérations engagées et non terminées telles que :

- ✓ Révision du P.L.U. 80 004 €
- ✓ Aides au ravalement de façades 90 000 €
- ✓ Mobilier des écoles 5 405 €
- ✓ Aménagement du plateau sportif à Phoënix (étude technique) 17 784 €
- ✓ Etudes techniques démolition des abattoirs 11 928 €
- ✓ Etudes de programmation réhabilitation extension médiathèque 17 043 €
- ✓ Travaux de voirie dans le cadre du marché à bons de commande 250 162 €
- ✓ Raccordement suite extension du réseau éclairage public 40 264 €
- ✓ Travaux d'éclairage public dans le cadre du marché à bons de commande 21 964 €

Les projets 2016 :

Le manque de visibilité financière ne permet toujours pas de se projeter dans l'avenir. Aussi il ne serait pas cohérent et raisonnable d'envisager des plans pluriannuels d'investissement.

Les études :

- ✓ Le jardin d'enfants 65 000 €
- ✓ Pour la construction d'une école et si possible d'une Unité Centrale de Production. 50 000 €
- ✓ Enfouissement d'une ligne haute tension 36 000 €

Les logiciels (évolution ou acquisition) :

- ✓ Dette, gestion des services techniques, élections 20 000 €

Les subventions d'investissements :

- ✓ Participation au schéma directeur des eaux pluviales et eaux usées en collaboration avec le STEASA : 40 000 €
- ✓ Accueil de jour 80 000 €
- ✓ Aides aux ravalements de façades 30 000 €

Acquisitions foncières :

- ✓ Actions engagées par le conseil municipal 297 000 €
- ✓ Provision pour réserve foncière 103 000 €

Informatique :

- ✓ Pour l'ensemble de la collectivité 88 000 €

Equipements divers :

- ✓ Mono-brosses, aspirateurs, auto-laveuse, équipement du service logistique, outillages, équipements sportifs, bloc de cuisson pour le restaurant scolaire et autres : 236 000 €

Travaux :

- ✓ Accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP 80 000 €
- ✓ Rénovation chaufferie restaurant scolaire 85 000 €
- ✓ Aménagement de la médiathèque (études) 100 000 €
- ✓ Château des Allymes (études) 90 000 €
- ✓ Plateau sportif polyvalent immeuble Phoenix 90 000 €
- ✓ Accessibilité et rénovation chaufferie régulation Immeuble Phoenix 160 000 €
- ✓ Salle de cérémonie civile 150 000 €
- ✓ City stade 50 000 €
- ✓ Voirie : réseau eaux pluviales (marché à bons de commande) 270 000 €
- ✓ Voirie (marché à bons de commande) 200 000 €
- ✓ Eclairage public (marché à bons de commande) 120 000 €
- ✓ Eclairage public : extension des réseaux 90 000 €
- ✓ Vidéo protection 20 000 €

L'ensemble de ces inscriptions implique la prévision d'un emprunt de l'ordre de 1 500 000 €.

Par ailleurs, on peut noter :

- ✓ le Contrat de plan Etat-Région pour les 2 actions retenues : Pôle Multimodal et Quartier des Savoirs
- ✓ le programme ANRU qui verra les premières études sur la Place Sémard dans le cadre de ce programme sur le 2^{ème} semestre 2016

Voilà chers collègues, il est de notre devoir de poursuivre notre mission au service de la population et collectivement de faire face à un contexte toujours difficile.

Pour 2016, la stabilité fiscale, les économies de fonctionnement, le retour progressif à l'investissement et la maîtrise de l'emprunt traduisent la volonté de notre équipe municipale de se battre pour un avenir et un cadre de vie de qualité pour les Ambarrois et notre Ville.

